

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 0 638 485 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:
16.10.1996 Bulletin 1996/42

(51) Int Cl.⁶: **B65D 81/32**

(21) Numéro de dépôt: **94401482.8**

(22) Date de dépôt: **30.06.1994**

(54) **Dispositif de conditionnement et de distribution d'un mélange de deux produits isolés l'un de l'autre avant l'opération de distribution**

Vorrichtung zum Verpacken und Ausgeben einer Mischung von zwei vor der Ausgabe voneinander isolierten Produkten

Device for packaging and dispensing a mixture of two products which are maintained isolated from each other before the dispensing operation

(84) Etats contractants désignés:
DE ES FR GB IT

(72) Inventeur: **De Laforcade, Vincent**
F-78120 Rambouillet (FR)

(30) Priorité: **13.08.1993 FR 9309951**

(74) Mandataire: **Peuscet, Jacques et al**
SCP Cabinet Peuscet et Autres,
68, rue d'Hauteville
75010 Paris (FR)

(43) Date de publication de la demande:
15.02.1995 Bulletin 1995/07

(73) Titulaire: **L'OREAL**
F-75008 Paris (FR)

(56) Documents cités:
DE-A- 2 311 802 **FR-A- 2 357 438**
FR-A- 2 590 235 **FR-A- 2 599 006**
US-A- 4 125 203

EP 0 638 485 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen, toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

La présente invention a pour objet un dispositif de conditionnement et de distribution d'un mélange de deux produits isolés l'un de l'autre avant l'opération de distribution selon le préambule de la revendication 1.

On a déjà proposé de nombreux dispositifs permettant de conditionner isolément deux produits que l'on désire mélanger avant l'emploi ; on peut citer, par exemple, les dispositifs décrits dans FR-A-2 342 914, FR-A-2 370 650 ou FR-A-2 599 006 : ces dispositifs comprennent un récipient dont le goulot est obturé par un bouchon sur la face intérieure duquel est assujettie temporairement, pendant le stockage, une capsule éjectable délimitant avec le bouchon un premier compartiment, le corps du récipient constituant le second compartiment ; l'éjection de la capsule est obtenue par rotation du bouchon, ladite capsule tombant alors dans le fond du récipient en libérant le produit qu'elle contient ; de tels dispositifs, s'ils sont simples, présentent des inconvénients : d'une part, le volume du compartiment délimité par la capsule est limité par construction, en particulier dans le cas du récipient selon FR-A-2 342 914 où le diamètre et la hauteur de la capsule correspondent au diamètre et à la hauteur du goulot et, d'autre part, la capsule éjectée dans le récipient et non maintenue rend plus difficile la réalisation du mélange lorsque l'on secoue le récipient. Le brevet français 2 342 914 a servi de base au préambule de la revendication 1.

FR-A-2 599 006 concerne un dispositif qui comporte deux récipients séparés par une capsule, dans lequel les deux récipients sont mobiles en translation et en rotation, l'éjection de la capsule étant obtenue grâce à la translation vers le haut de la pièce contenant la capsule.

En outre, ces dispositifs, ainsi que les autres connus jusqu'ici, conviennent mal lorsque l'un des produits est un liquide oxydant et l'autre une crème, comme c'est le cas en cosmétique dans le domaine des colorations pour cheveux : le colorant est une crème très visqueuse et son mélange intime et homogène avec le liquide oxydant, juste avant utilisation, nécessite d'ouvrir un passage qui ne soit pas ensuite gêné par la présence d'un bouchon (ou autre pièce) retiré(e) de l'un des compartiments ou récipients pour assurer l'ouverture dudit passage. Outre les difficultés qu'il y a à assurer une parfaite étanchéité de la fermeture d'un passage de grande dimension, les dispositifs connus sont en général en matière plastique ; or, il est préférable, comme on le sait, que le compartiment ou le récipient qui contient une crème colorante soit métallique, plus précisément en aluminium, pour des raisons de conservation.

La présente invention a pour but de résoudre, de façon simple, les problèmes évoqués ci-dessus.

Ainsi, selon l'invention, un dispositif de conditionnement et de distribution d'un mélange de deux produits isolés l'un de l'autre avant l'opération de distribution, un tel dispositif comportant deux récipients de révolution assemblés de telle sorte qu'ils peuvent tourner l'un par

rapport à l'autre tout en n'étant pas déplaçables axialement l'un par rapport à l'autre, l'un des récipients dit récipient supérieur étant ouvert à une extrémité et portant à son autre extrémité des moyens de distribution, l'autre récipient dit récipient inférieur comportant un corps muni d'un fond et fermé par un couvercle, ledit couvercle du récipient inférieur constituant un fond pour le récipient supérieur lorsque les deux récipients sont assemblés, chacun des récipients contenant alors l'un des produits ainsi isolés l'un de l'autre, est caractérisé par le fait que le couvercle du récipient inférieur est métallique et comporte une bande de prédécoupe adaptée à être découpée par une opération d'arrachement effectuée grâce à un moyen d'arrachement solidaire du récipient supérieur, ladite opération d'arrachement étant produite lorsque le récipient supérieur et le récipient inférieur sont soumis à un mouvement de rotation relatif de l'un par rapport à l'autre.

Avantageusement, une bague intermédiaire est prévue pour l'assemblage des récipients supérieur et inférieur ; la bague est munie de moyens supérieurs et inférieurs d'assemblage axial et de moyens supérieurs et inférieurs d'étanchéité pour être assemblée de manière étanche respectivement avec le récipient supérieur et le récipient inférieur, ladite bague étant empêchée de tourner par rapport au récipient supérieur et libre de tourner par rapport au récipient inférieur ; de préférence, le moyen d'arrachement est porté par la bague.

Avantageusement, la bande de prédécoupe que comporte le couvercle du récipient inférieur porte à une de ses extrémités un anneau s'étendant dans un plan parallèle à un rayon du couvercle du récipient inférieur et faisant un angle avec le plan dudit couvercle, le moyen d'arrachement comportant un doigt qui s'étend de manière substantiellement orthogonale par rapport à l'axe commun des deux récipients supérieur et inférieur, l'anneau et le doigt étant disposés radialement et axialement en sorte que, pour au moins une position angulaire relative des deux récipients, le doigt traverse l'anneau ; le doigt est porté par un support contre lequel l'anneau est susceptible de venir en butée lorsque les deux récipients sont tournés l'un par rapport à l'autre.

De préférence, le corps du récipient inférieur est métallique, et le couvercle et le corps du récipient inférieur sont assemblés par sertissage.

Selon une forme de réalisation, les moyens de distribution portés par le récipient supérieur sont prévus sur un bouchon monté sur un goulot que présente le récipient supérieur et sont munis d'un obturateur ; en variante, les moyens de distribution portés par le récipient supérieur sont ménagés dans une extrémité effilée et fermée du récipient supérieur, ladite extrémité effilée se terminant par un embout cassable facilement.

Un tel dispositif convient bien lorsque le produit contenu dans le récipient supérieur est un liquide et le produit contenu dans le récipient inférieur est une pâte.

Pour mieux faire comprendre l'objet de l'invention, on va en décrire, maintenant, à titre d'exemple pure-

ment illustratif et non limitatif, un mode de réalisation représenté sur les dessins annexés.

Sur ces dessins :

- la figure 1 est une vue en élévation, partiellement en coupe, d'un dispositif selon la présente invention ;
- la figure 2 est une vue partielle en coupe du dispositif de la figure 1, à plus grande échelle que celle de la figure 1, montrant l'assemblage des récipients supérieur et inférieur ;
- la figure 3 est une vue partielle de dessus, par rapport à la figure 2, du dispositif sans le récipient supérieur ;
- la figure 4 est une vue de dessus du récipient inférieur du dispositif des figures 1 à 3, à une échelle différente.

En se reportant aux figures, on voit que le dispositif de conditionnement et de distribution selon l'invention comporte deux récipients, un récipient supérieur 1 et un récipient inférieur 2, de forme générale de révolution autour d'un axe commun.

A l'une de ses extrémités, le récipient supérieur 1 présente un goulot 11 recevant par vissage un bouchon 4 ; le bouchon 4 présente une extrémité tronconique 41 munie d'un passage axial 42, pour la distribution du mélange, d'un diamètre très inférieur à celui du goulot 11 ; le passage 42 peut être fermé par un obturateur 5 vissé sur l'extrémité tronconique 41 du bouchon 4 ; cette disposition permet d'adapter le diamètre des moyens de distribution que constitue le passage 42 à la distribution du mélange et le diamètre du goulot 11 au remplissage du récipient 1 ; bien entendu, cette extrémité supérieure du récipient 1 peut être réalisée autrement : par exemple, selon une variante non représentée, les moyens de distribution, portés par le récipient supérieur 1, peuvent être ménagés dans une extrémité effilée du récipient 1, ladite extrémité effilée se terminant par un embout venu de moulage avec le récipient 1, fermant ladite extrémité effilée, et cassable facilement.

A son extrémité opposée au goulot 11, le récipient supérieur 1 est ouvert au droit d'une collerette 12 d'extrémité ; à la surface extérieure de la collerette 12 d'extrémité est ménagée une gorge 13 annulaire.

Le récipient inférieur 2 est réalisé en aluminium ; il comprend un corps 27 muni d'un fond et un couvercle 21 ; le couvercle 21 est en forme de cuvette qui s'ajuste à l'intérieur du corps 27 et dont le bord 28 est rabattu par sertissage autour de l'extrémité du corps 27 pour assurer la fermeture de celui-ci : comme on le sait, une telle fermeture est d'une parfaite étanchéité ; bien entendu, elle est réalisée après que le récipient inférieur 2 ait été rempli de l'un des produits à mélanger avant distribution.

Le couvercle 21 du récipient inférieur 2 comporte une bande 22 de prédécoupe, visible sur la figure 4 ; la bande 22 s'étend circulairement autour de l'axe du ré-

cipient inférieur 2 selon un angle inférieur à 360 degrés ; à l'une de ses extrémités, la bande 22 est solidaire, par exemple au moyen d'un rivet 24, d'un organe d'ouverture 23 se terminant en un anneau 26 ; l'organe d'ouverture 23, donc l'anneau 26, s'étend dans un plan parallèle à un rayon du couvercle 21, ledit plan faisant un angle avec le plan dudit couvercle 21.

Le récipient supérieur 1 et le récipient inférieur 2 sont assemblés par l'intermédiaire d'une bague 3.

La bague 3, de forme générale annulaire, présente une gorge supérieure 39A également annulaire et une gorge annulaire inférieure 39B ; les gorges 39A et 39B sont placées radialement à l'intérieur par rapport à la bague 3 ; avantageusement, la gorge 39B est axialement dans le prolongement d'une paroi supérieure cylindrique 38 qui borde la gorge 39A.

La gorge supérieure 39A définit une jupe d'étanchéité 31 dont la paroi 33 qui borde la gorge 39A est avantageusement conique ; pour l'assemblage de la bague 3 et du récipient supérieur 1, la collerette 12 du récipient supérieur 1 est introduite dans la gorge 39A de la bague 3 ; un effort de compression axiale applique la collerette 12 sur la paroi conique 33 de la jupe d'étanchéité 31 et assure une parfaite étanchéité de l'assemblage : l'effort de compression est maintenu grâce à un ergot annulaire 32 que présente la bague 3, lequel ergot annulaire 32 vient s'encliqueter dans la gorge annulaire 13 du récipient supérieur 1. On voit que cet assemblage bloque axialement la bague 3 par rapport au récipient supérieur 1 ; de plus, la bague 3 est également empêchée de tourner par rapport au récipient supérieur 1 : à cet effet, un dispositif anti-rotation 15 (figure 1) est prévu ; il consiste, par exemple, en un taquet s'étendant axialement, en prolongement de la paroi de la bague 3, vers la collerette 12 du récipient supérieur 1, ladite collerette 12 présentant une échancrure pour recevoir ledit taquet.

La gorge inférieure 39B définit également une jupe d'étanchéité 35 ; l'assemblage de la bague 3 et du récipient inférieur 2 est réalisée de manière analogue : le rebord axial du couvercle 21 est introduit dans la gorge 39B et l'assemblage étanche est maintenu par un ergot annulaire 34 de la bague 3 qui vient s'encliqueter sur la bordure transversale du bord roulé 28 du couvercle 21 ; cet assemblage étanche permet toutefois au récipient inférieur 2 de tourner par rapport à la bague 3.

La bague 3 est munie intérieurement d'un moyen d'arrachement ; un tel moyen d'arrachement est visible sur les figures 2 et 3 ; il comprend un support 36 s'étendant transversalement et portant un doigt 37 ; le doigt 37 s'étend de manière substantiellement orthogonale par rapport à l'axe commun des deux récipients supérieur 1 et inférieur 2, qui est aussi d'ailleurs l'axe de la bague 3 ; lorsque la bague 3 est assemblée au récipient inférieur 2, le doigt 37 de la bague 3 et l'anneau 26 du couvercle 21 du récipient inférieur 2 sont disposés, radialement et axialement, de telle sorte que, pour au moins une position angulaire relative des deux réci-

ipients supérieur 1 et inférieur 2, le doigt 37 traverse l'anneau 26 ; en ce qui concerne le support 36, l'anneau 26, entourant le doigt 37, est susceptible de venir en butée contre le support 36 lorsque la bague 3 et le récipient inférieur 2 sont tournés l'un par rapport à l'autre.

Le fonctionnement du dispositif selon l'invention est simple.

Dans un premier temps, la bague 3 est assemblée, comme décrit ci-dessus, avec le récipient inférieur 2, équipé de son couvercle 21 serti, un produit, par exemple une crème colorante, ayant été introduit dans le récipient inférieur 2 avant sertissage de son couvercle 21 ; dans un deuxième temps, le récipient supérieur 1 est assemblé, comme décrit ci-dessus, avec la bague 3 ; le couvercle 21 du récipient inférieur 2 constituant, conjointement avec la bague 3, un fond pour le récipient supérieur 1, celui-ci peut être rempli d'un produit, par exemple un liquide oxydant, à travers le goulot 11 ; le bouchon 4 est alors vissé sur le goulot 11 ; l'ensemble peut alors être stocké, en attente d'utilisation.

Pour utilisation de la crème colorante contenue dans le récipient inférieur 2, il est nécessaire d'assurer un mélange homogène de la crème colorante et du liquide oxydant que contient le récipient supérieur 1 ; pour cela, il suffit de tourner, l'un par rapport à l'autre, les récipients supérieur 1 et inférieur 2 ; la bague 3 étant solidaire du récipient 1, le doigt 37 pénètre dans l'anneau 26 et, le mouvement de rotation étant poursuivi, la bande 22 de prédécoupe est arrachée, ouvrant le récipient inférieur 2 à la manière d'une boîte de conserve. Il est à noter que la présence de la bande 22 arrachée favorise l'homogénéisation du mélange lors de l'agitation du dispositif, malgré la grande viscosité de la crème colorante, la bande 22 métallique cisailant les produits. Il est à noter également que le déplacement relatif en rotation des deux récipients ne modifie en rien le volume intérieur des récipients, comme c'est le cas dans certains dispositifs antérieurs dont les récipients se déplacent également axialement, lors de leur rotation relative, en se rapprochant l'un de l'autre ; aucune surpression n'est donc générée dans le dispositif selon l'invention lors de sa mise en oeuvre, ce qui est un avantage supplémentaire.

Le mélange ayant été effectué, sa distribution à travers le passage 42 peut donc être réalisée, l'obturateur 5 ayant été ôté.

Revendications

1. Dispositif de conditionnement et de distribution d'un mélange de deux produits isolés l'un de l'autre avant l'opération de distribution, un tel dispositif comportant deux récipients (1, 2) de révolution assemblés de telle sorte qu'ils peuvent tourner l'un par rapport à l'autre tout en n'étant pas déplaçables axialement l'un par rapport à l'autre, l'un (1) des récipients dit récipient supérieur étant ouvert à une

extrémité et portant à son autre extrémité des moyens de distribution (42), l'autre récipient (2) dit récipient inférieur comportant un corps (27) muni d'un fond et fermé par un couvercle (21), ledit couvercle (21) du récipient inférieur (2) constituant un fond pour le récipient supérieur (1) lorsque les deux récipients sont assemblés, chacun des récipients contenant alors l'un des produits ainsi isolés l'un de l'autre, caractérisé par le fait que le couvercle (21) du récipient inférieur (2) est métallique et comporte une bande de prédécoupe (22) adaptée à être découpée par une opération d'arrachement effectuée grâce à un moyen d'arrachement (36-37) solidaire du récipient supérieur (1), ladite opération d'arrachement étant produite lorsque le récipient supérieur (1) et le récipient inférieur (2) sont soumis à un mouvement de rotation relatif de l'un par rapport à l'autre.

2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé par le fait qu'une bague (3) intermédiaire est prévue pour l'assemblage des récipients supérieur (1) et inférieur (2).

3. Dispositif selon la revendication 2, caractérisé par le fait que la bague (3) est munie de moyens supérieurs (32) et inférieurs (34) d'assemblage axial et de moyens supérieurs (31) et inférieurs (35) d'étanchéité pour être assemblée de manière étanche respectivement avec le récipient supérieur (1) et le récipient inférieur (2), ladite bague (3) étant empêchée de tourner par rapport au récipient supérieur (1) et libre de tourner par rapport au récipient inférieur (2).

4. Dispositif selon l'une des revendications 2 ou 3, caractérisé par le fait que le moyen d'arrachement (36-37) est porté par la bague (3).

5. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé par le fait que la bande de prédécoupe (22) que comporte le couvercle (21) du récipient inférieur (2) porte à une de ses extrémités un anneau (26) s'étendant dans un plan parallèle à un rayon du couvercle (21) du récipient inférieur (2) et faisant un angle avec le plan dudit couvercle (21), le moyen d'arrachement (36-37) comportant un doigt (37) qui s'étend de manière substantiellement orthogonale par rapport à l'axe commun des deux récipients supérieur (1) et inférieur (2), l'anneau (26) et le doigt (37) étant disposés radialement et axialement en sorte que, pour au moins une position angulaire relative des deux récipients, le doigt (37) traverse l'anneau (26).

6. Dispositif selon la revendication 5, caractérisé par le fait que le doigt (37) est porté par un support (36) contre lequel l'anneau (26) est susceptible de venir

en butée lorsque les deux récipients sont tournés l'un par rapport à l'autre.

7. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé par le fait que le corps (27) du récipient inférieur (2) est métallique, et le couvercle (21) et le corps (27) du récipient inférieur (2) sont assemblés par sertissage.
8. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 7, caractérisé par le fait que les moyens de distribution (42) portés par le récipient supérieur (1) sont prévus sur un bouchon (4) monté sur un goulot (11) que présente le récipient supérieur (1) et sont munis d'un obturateur (5).
9. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 7, caractérisé par le fait que les moyens de distribution portés par le récipient supérieur (1) sont ménagés dans une extrémité effilée et fermée du récipient supérieur (1), ladite extrémité effilée se terminant par un embout cassable facilement.
10. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 9, caractérisé par le fait que le produit contenu dans le récipient supérieur (1) est un liquide et le produit contenu dans le récipient inférieur (2) est une pâte.

Patentansprüche

1. Vorrichtung zum Verpacken und Abgeben einer Mischung von zwei vor dem Abgabevorgang voneinander getrennten Produkten, umfassend zwei Behälter (1, 2) mit Rotationskörperform, die so zusammengefügt sind, daß sie sich in Bezug aufeinander drehen können und axial nicht zueinander beweglich sind, wobei der eine bzw. obere der Behälter (1) an einem Ende offen ist und an seinem anderen Ende Abgabemittel (42) trägt, und der andere bzw. untere Behälter (2) einen mit einem Boden versehenen und durch einen Deckel (21) geschlossenen Körper (27) aufweist, wobei der Deckel (21) des unteren Behälters (2) einen Boden für den oberen Behälter (1) bildet, wenn die beiden Behälter zusammengefügt sind, wobei jeder Behälter eines der auf diese Weise voneinander getrennten Produkte enthält, dadurch gekennzeichnet, daß der Deckel (21) des unteren Behälters (2) aus Metall besteht und ein vorgestanztes Band (22) aufweist, das so ausgelegt ist, daß es durch einen Reißvorgang abgetrennt wird, der mit Hilfe eines mit dem oberen Behälter (1) fest verbundenen Reißmittels (36-37) vorgenommen wird, wenn der obere Behälter (1) und der untere Behälter (2) in Bezug aufeinander einer Relativdrehbewegung ausgesetzt werden.
2. Vorrichtung nach Anspruch 1, dadurch gekenn-

zeichnet, daß ein Zwischenring (3) zum Zusammenfügen des oberen Behälters (1) und des unteren Behälters (2) vorgesehen ist.

3. Vorrichtung nach Anspruch 2, dadurch gekennzeichnet, daß der Ring (3) mit oberen Mitteln (32) und unteren Mitteln (34) zum axialen Zusammenfügen und oberen Dichtungsmitteln (31) und unteren Dichtungsmitteln (35) versehen ist, um mit dem oberen Behälter (1) bzw. mit dem unteren Behälter (2) dicht zusammengefügt zu werden, wobei dieser Ring (3) gehindert wird, sich bezüglich des oberen Behälters (1) zu drehen und sich bezüglich des unteren Behälters (2) frei drehen kann.
4. Vorrichtung nach den Ansprüchen 2 oder 3, dadurch gekennzeichnet, daß das Reißmittel (36-37) vom Ring (3) getragen ist.
5. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 4, dadurch gekennzeichnet, daß das Vorstanband (22), das der Deckel (21) des unteren Behälters (2) aufweist, an einem seiner Enden einen Ring (26) trägt, der sich in einer zu einem Radius des Deckels (21) des unteren Behälters (2) parallelen Ebene erstreckt, die mit der Ebene dieses Deckels (21) einen Winkel bildet, wobei das Reißmittel (36-37) einen Finger (37) aufweist, der sich im wesentlichen senkrecht zur gemeinsamen Achse des oberen und unteren Behälters (1, 2) erstreckt, wobei der Ring (26) und der Finger (37) radial und axial so angeordnet sind, daß der Finger mindestens in einer relativen Winkelstellung der beiden Behälter den Ring (26) durchquert.
6. Vorrichtung nach Anspruch 5, dadurch gekennzeichnet, daß der Finger (37) von einem Halter (36) getragen ist, an dem der Ring (26) in Anschlag kommen kann, wenn die beiden Behälter in Bezug aufeinander gedreht werden.
7. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 6, dadurch gekennzeichnet, daß der Körper (27) des unteren Behälters (2) aus Metall besteht und der Deckel (21) und der Körper (27) des unteren Behälters (2) durch Bördeln zusammengefügt sind.
8. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 7, dadurch gekennzeichnet, daß die von dem oberen Behälter (1) getragenen Abgabemittel (42) auf einem Stopfen (4) vorgesehen sind, der auf einem Hals (11) des oberen Behälters (1) montiert ist, und mit einem Verschlußorgan (5) versehen sind.
9. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 7, dadurch gekennzeichnet, daß die von dem oberen Behälter (1) getragenen Abgabemittel in einem sich verjüngenden und geschlossenen Ende des oberen

Behälters (1) vorgesehen sind, das mit einem leicht abbrechbaren Ansatz endet.

10. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 9, dadurch gekennzeichnet, daß das in dem oberen Behälter (1) enthaltene Produkt eine Flüssigkeit und das in dem unteren Behälter (2) enthaltene Produkt ein Teig ist.

Claims

1. A device for packaging and dispensing a mixture of two products separated from one another before the dispensing operation, such a device comprising two containers (1, 2) of revolution joined in such a way that they are capable of rotating relative to one another while not being axially displaceable relative to one another, one (1) of the containers, called the upper container, being open at one end and carrying at its other end dispensing means (42), the other container (2), called the lower container, comprising a body (27) provided with a bottom and closed by a cover (21), the said cover (21) of the lower container (2) constituting a bottom for the upper container (1) when the two containers are assembled, each of the containers then containing one of the products thus separated from one another, characterized in that the cover (21) of the lower container (2) is metallic and comprises a prescored strip (22) adapted to be cut out by a tearing operation effected by means of a tearing means (36-37) joined to the upper container (1), the said tearing operation being produced when the upper container (1) and the lower container (2) are subjected to a rotational movement relative to one another.
2. A device according to claim 1, characterized in that an intermediate ring (3) is provided for the assembly of the upper container (1) and lower container (2).
3. A device according to claim 2, characterized in that the ring (3) is provided with upper means (32) and lower means (34) for an axial assembly, and with upper sealing means (31) and lower sealing means (35) to be joined in a leakproof manner respectively to the upper container (1) and the lower container (2), the said ring (3) being prevented from rotating relative to the upper container (1) and free to rotate relative to the lower container (2).
4. A device according to one of claims 2 or 3, characterized in that the tearing means (36-37) is carried by the ring (3).
5. A device according to one of claims 1 to 4, characterized in that the prescored strip (22) included in the cover (21) of the lower container (2) carries at

one of its ends a ring (26) extending in a plane parallel to a radius of the cover (21) of the lower container (2) and forming an angle with the plane of the said cover (21), the tearing means (36-37) comprising a finger (37) which extends in a substantially orthogonal manner relative to the common axis of the two containers, the upper (1) and the lower (2), the ring (26) and the finger (37) being disposed radially and axially in such a way that, for at least one relative angular position of the two containers, the finger (37) passes through the ring (26).

6. A device according to claim 5, characterized in that the finger (37) is carried by a support (36) against which the ring (26) is capable of abutting when the two containers are rotated relative to one another.
7. A device according to one of claims 1 to 6, characterized in that the body (27) of the lower container (2) is metallic, and the cover (21) and the body (27) of the lower container (2) are joined by crimping.
8. A device according to one of claims 1 to 7, characterized in that the dispensing means (42) carried by the upper container (1) are provided on a stopper (4) mounted on a neck (11) possessed by the upper container (1), and are provided with an obturator (5).
9. A device according to one of claims 1 to 7, characterized in that the dispensing means carried by the upper container (1) are arranged in a tapered and closed end of the upper container (1), the said tapered end terminating in an easily frangible tip.
10. A device according to one of claims 1 to 9, characterized in that the product contained in the upper container (1) is a liquid and the product contained in the lower container (2) is a paste.

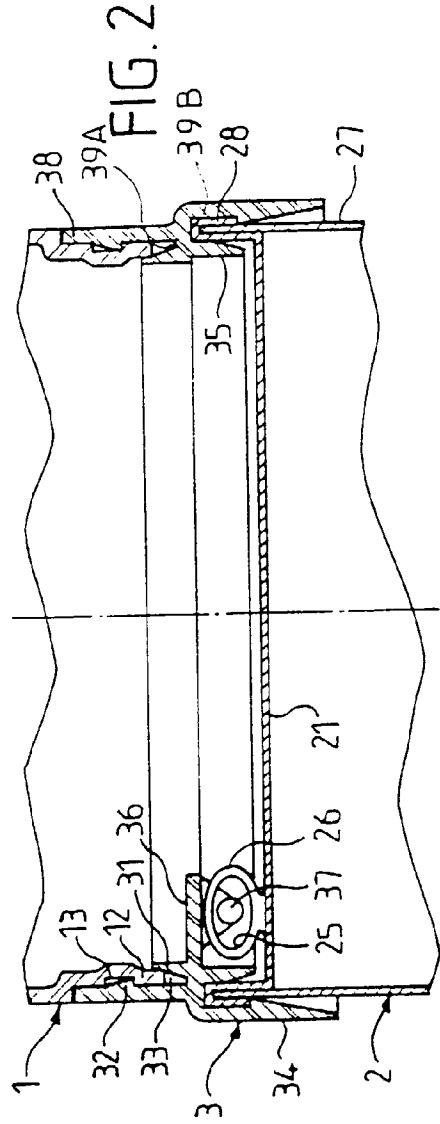


FIG. 2

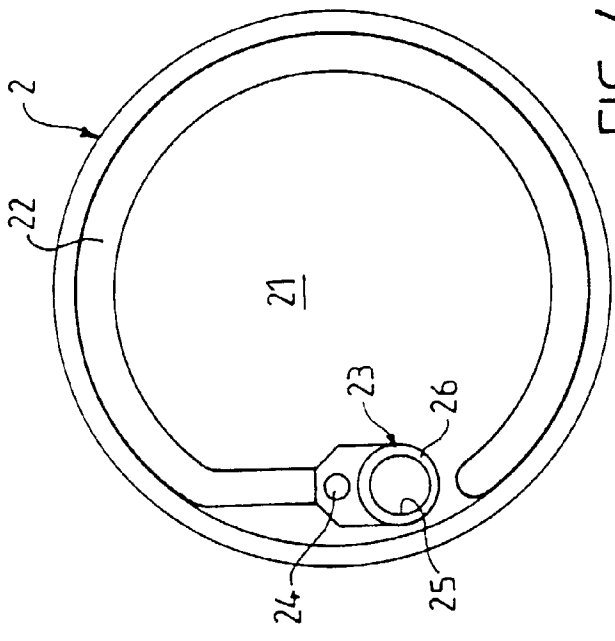


FIG. 4

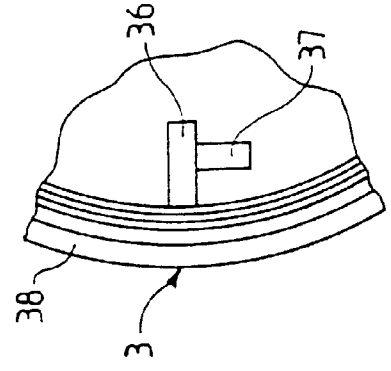


FIG. 3

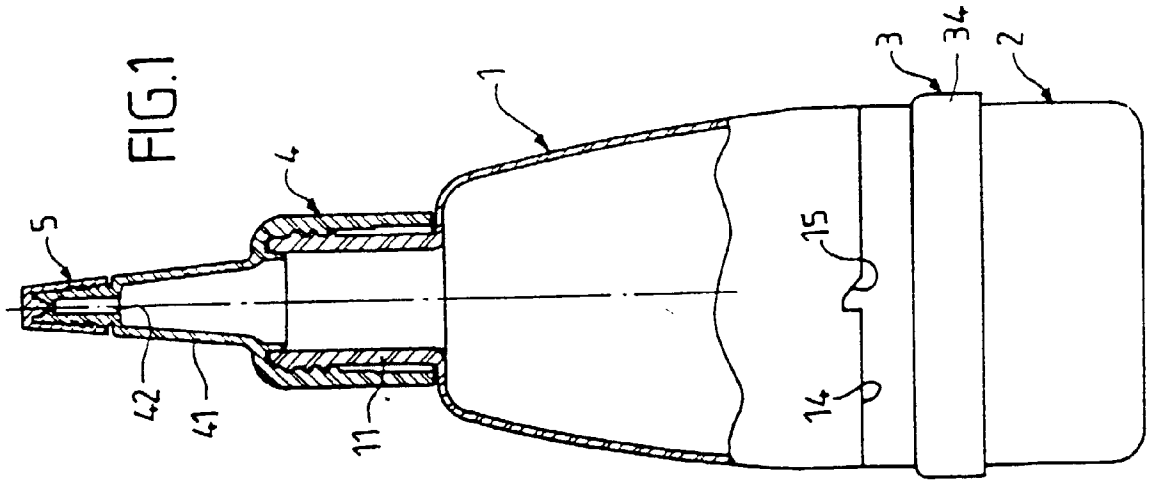


FIG. 1